



GEXACC

359 rue Saint Joseph
Espace Alexandra
83400 HYERES
T-33(0)6 22 30 66 15

ASSOCIATION JEUNESSE INTER SERVICES

PLAQUETTE DES COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/25 au 31/12/25

ASSOCIATION JEUNESSE INTER SERVICES

Sommaire

Rapport de Présentation	1
Bilan association détaillé	2
ACTIF	2
ACTIF IMMOBILISÉ	2
Immobilisations incorporelles	2
Immobilisations corporelles	2
Immobilisations financières	2
ACTIF CIRCULANT	3
PASSIF	5
FONDS PROPRES	5
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	6
PROVISIONS	6
DETTES	6
ENGAGEMENTS REÇUS	7
ENGAGEMENTS DONNÉS	7
Compte de résultat détaillé	8
Produits d'exploitation	8
Charges d'exploitation	9
Produits financiers	10
Charges financières	11
Produits exceptionnels	11
Charges exceptionnelles	11
Evaluation des contributions volontaires en nature	11
Charges des contributions volontaires en nature	12
Annexes ANC2022 06	13

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association Jeunesse Inter Services pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 21 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	2 275 167,92 Euros
total des produits	2 162 043.12 Euros
total des charges	2 150 216.37 Euros
résultat net comptable	11 826,75 Euros

Ces comptes étant soumis au contrôle légal du Commissaire aux comptes de l'association, nous délivrons un compte rendu de travaux au lieu d'une attestation conformément à la norme professionnelle.

Fait à HYERES
Le 20/03/2026

Signature



Cabinet SAS GEXACC

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	Net
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	17 310	12 591	4 719	7 209	
20530000 Logiciels	17 310		17 310	17 310	
28053000 Amort logiciels		12 591	-12 591	-10 101	
Immobilisations incorp. en cours , avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel et outillage industriels	201 501	173 271	28 230	33 960	
21500000 Install. tech. mat. outil. indus.	30 555		30 555	30 555	
21510000 Matériel Pédagogique	16 014		16 014	16 014	
21810000 Install. gene. agenc. amenag. div.	8 683		8 683	8 683	
21820000 Matériel de transport	22 712		22 712	22 712	
21830000 Matériel de bureau et informatique	54 247		54 247	49 123	
21830100 Petit matériel subventionné	423		423	423	
21840000 Mobilier	68 866		68 866	67 664	
28150000 Install tech. mat. outil. indust.		29 865	-29 865	-29 335	
28151000 Install. complexes specialisees		16 014	-16 014	-16 014	
28181000 Install. gene. agenc. amenag. div.		8 683	-8 683	-8 683	
28182000 Matériel de transport		22 712	-22 712	-22 074	
28183000 Matériel de bureau et informatique		36 698	-36 698	-30 517	
28183100 Amort petit matériel		423	-423	-423	
28184000 Mobilier		58 876	-58 876	-54 168	
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	12 005		12 005	11 682	

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
27100000 Titres immobilisés (droit prop.)	12 005		12 005	11 682
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)	230 816	185 862	44 954	52 851
ACTIF CIRCULANT				
Stoks et en-cours	1 872		1 872	2 717
32250000 Fournitures de bureau	1 872		1 872	2 717
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés				992
41100000 Clients				992
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres créances	1 011 348		1 011 348	832 267
42870000 Personnels Produits à recevoir	697		697	729
44110000 Subventions d'investissement				9 237
44120000 Subv d 'Exploitation à recevoir	417		417	438
44170000 Attribution subv SSIEG	854 154		854 154	659 406
46710000 Prestataires loisirs	1 559		1 559	854
46720000 Produits à recevoir	154 521		154 521	161 603
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 213 841		1 213 841	1 057 622
51100000 Chèques	1 583		1 583	1 908
51110000 ANCV	545		545	120
51120000 CESU	1 523		1 523	2 541
51220000 CREDIT AGRICOLE	31 053		31 053	27 685
51222000 Livret associatif crédit agricole	383 615		383 615	350 032
51224000 Livret A Crédit agricole	97 318		97 318	95 262
51225000 CSL Sociétaires	16 796		16 796	16 503
51230000 Caisse Epargne	91 827		91 827	44 739
51231000 Caisse Epargne CB	1 185		1 185	1 049
51232000 Livret Associatif Caisse Epargne	587 807		587 807	517 069
53000000 Caisse	588		588	715
Charges constatées d'avance	3 154		3 154	2 476
48600000 Charges constatées d'avance	3 154		3 154	2 476
TOTAL (III)	2 230 214		2 230 214	1 896 074
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	Net
Ecart de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	2 461 030	185 862	2 275 168	1 948 924	

Bilan association

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	347 142	327 142	
10682000 Excédents affectés Investissements	347 142	327 142	
. Autres			
Report à nouveau	143 951	128 016	
11000000 Report à nouveau - solde créditeur	143 951	128 016	
Excédent ou déficit de l'exercice	11 827	35 935	
Situation nette (sous total)	502 919	491 092	
Fonds propres consommables			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Subventions d'investissement	11 983	17 146	
13101500 Subv Inv 2015		367	
13101600 Subv Inv 2016		4 000	
13101700 Subv Inv 2017		4 500	
13101800 Subv Inv 2018		2 000	
13101900 Subv Inv 2019	12 000	12 000	
13102000 Subv Inv 2020	14 000	14 000	
13102100 Subv Inv 2021	2 527	2 527	
13102200 Subv Inv 2022	1 547	1 547	
13102210 Subv Inv CAF 2022	8 090	8 090	
13102211 Subv Inv AGEFIPH 2023	1 793	1 793	
13102212 Subv Inv CAF 2024	9 237	9 237	
13901500 Amort subv inv 2015		-367	
13901600 Alort subv inv 2016		-4 000	
13901700 Amort subv inv 2017		-4 500	
13901800 Amort subv inv 2018		-2 000	
13901900 AMORT SUBV INV 2019	-10 706	-9 951	
13902000 AMORT SUBV INV 2020	-14 000	-13 458	
13902100 AMORT SUBV MAIRIE 2021	-2 434	-2 376	
13902200 AMORT SBV MAIRIE 22	-1 461	-1 353	
13902210 AMORT SUBV INV CAF 22	-5 364	-3 870	
13902212 amort subv inv caf 24	-2 237	-390	
13902300 amort subv agefiph 2023	-1 008	-649	
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	514 902	508 238	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques	228 646	204 089	
15110000 Provisions pour litiges		1 640	
15160000 Provisions pour risques emploi	228 646	202 449	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	228 646	204 089	
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 799	241 244	
40810000 Fournisseurs	259 799	241 244	
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	82 033	80 937	
42820000 Dettes provisio. pour congés à payer	46 249	44 708	
43750000 Uniformation	8 650	11 161	
43820000 Charges sociales sur congés à payer	19 138	17 531	
44210000 Prelev. à la source (impôt sur le revenu)	863	802	
44400000 Impôts sur les revenus livrets	1 108	1 244	
44710000 Taxe sur les salaires	6 024	5 492	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	21 335	33 341	
41100000 Clients	19 083		
41910000 Clts - Avanc. & acomp. recus sur cde		31 717	
46700001 AUTRES COMPTES DEBITEURS	2 252	1 624	
Produits constatés d'avance	1 168 452	881 075	
48700000 Produits constatés d'avance	1 168 452	881 075	
TOTAL (IV)	1 531 619	1 236 597	
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	2 275 168	1 948 924	
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			
ENGAGEMENTS DONNÉS			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	60 622	57 835		
75600000 Cotisations famille	44 327	42 457		
75600001 Cotisations ACM	16 294	15 378		
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	1 044 551	980 364		
70610000 Prestations aux Adhérents	624 436	565 754		
70611000 Bons vacances et autres	12 050	5 102		
70623000 PSA CAF	298 661	304 745		
70624000 PS PSA MSA	2 938	3 013		
70626000 CAF Bonus ctg	106 465	101 750		
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 023 238	960 869		
73100000 Compensation SSIEG	982 822	909 669		
74100000 74100000		51 200		
74110000 Etat Emplois aidés	12 396			
74120000 Etat Aides emploi	5 750			
74130000 Etat FONJEP	7 107			
74150000 Subv Metropole TPM	10 000			
74710000 QP subv affect résultat	5 163			
Versements des fondateurs ou consommations/dotation comptable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	1 606	951		
75400000 Collectes et dons	1 606	951		
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions	1 640	50 606		
78150000 Repris. provis. risq. & ch. exploi		39 329		
78151000 Reprise Prov litiges	1 640			
79110000 Rbts UNIFORMATION		10 315		
79120000 Transfert de charges du personnel		386		
79130000 Rbt comité de jumelage		577		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
Utilisations des fonds dédiés		812		
78900000 Utilisation des Fonds dédiés		812		
Autres produits	23 716	8 639		
75820000 Produits divers rbt CAF	15 592			
75880000 Autres produits de gestion courante	8 124	8 639		
Total des produits d'exploitation (I)	2 155 373	2 060 076		
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	650 448	591 761		
60250000 Fournitures de bureau	2 160	2 836		
60251000 1pacte	9 626	9 171		
60320000 Variat. stocks autres approvision.	845	-1 432		
60420000 Prestataires de services	91 867	83 258		
60613000 Carburant	724	915		
60630000 Fournitures d'entretien et petit equip.	1 712	2 664		
60631000 Fres et petits équipements ZCM	2 235	1 858		
60632000 Pharmacie	690	626		
60683000 Alimentaire	7 258	7 462		
60683200 Alimentaire Cantine	130 208	119 007		
60686100 Matériel sportif	2 012	1 171		
60686200 Matériel pédagogique	7 247	5 427		
61100000 Sous-traitance generale		3 435		
61340000 Locaux mis à disposition	235 383	218 158		
61550000 Sur biens mobiliers	1 585	475		
61560000 Maintenance	15 241	16 249		
61600000 Primes d'assurance	8 036			
61610000 Assurances		7 440		
61810000 Documentation generale	1 332	1 189		
62260000 Honoraires	12 328	12 944		
62380000 Divers (pourboires, dons courants)	3 179	2 994		
62410000 Prestataires transport	81 031	64 722		
62470000 Transports collectifs du personnel	172	172		
62510000 Voyages et déplacements	2 545	3 216		
62570000 Receptions	2 363	3 972		
62610000 Affranchissement	179	265		
62630000 Téléphone	2 908	2 651		
62631000 Liaison informatique	4 474	4 524		
62700000 Services bancaires et assim.	2 856	2 695		
62710000 Frais bancaires encaissements	3 630	3 807		
62810000 Concours divers (cotisations)	59	115		
62860000 Frais de formation	16 563	9 776		

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
Impôts, taxes et versements assimilés	71 538	87 623		
63110000 Taxe sur les salaires	50 025	48 881		
63310000 Versement sur le transport		16 276		
63320000 Allocation logement		900		
63330000 Contrib. uniq. des employ. à form. prof.	21 513	20 935		
63540000 Droits d'enregistrement et timbre		42		
63781000 Sacem		588		
Salaires et traitements	1 101 862	1 057 564		
64110000 Salaires appointements	1 066 889	1 028 905		
64120000 Conges payes	1 542	8 478		
64130000 Primes et gratifications	30 396	12 762		
64140000 Indemnités et avantages divers	1 934	1 196		
64141000 Ind de rupture		5 088		
64150000 Paniers repas	1 102	1 135		
Cotisations sociales	284 395	259 376		
64510000 Cotisations à l'urssaf	205 496	172 469		
64520000 Cotisations aux mutuelles	7 640	7 413		
64521000 Cotisations Harmonie Mutuelles	7 045	7 082		
64530000 Cotisations aux caisses de retraites	61 424	58 853		
64720000 Vers. aux comités social et économique	5 334	4 950		
64750000 Médecine du travail, pharmacie	6 120	5 410		
64882000 Charges sur congés	1 608	3 201		
64900001 Rbts IJ CPAM	106			
64900002 Rbts Prévoyance	-10 378			
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	14 304	16 311		
68112000 Immobilisations corporelles	14 304	16 311		
Dotations aux provisions	26 197	23 643		
68150000 Dotat. aux prov. risques et charges	26 197	23 643		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
Report en fonds dédiés				
Autres charges	364	742		
65400000 Pertes sur Familles.	40	742		
65800000 Charges diverses de gestion	325			
Total des charges d'exploitation (II)	2 149 108	2 037 021		
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	6 264	23 055		
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	6 670	7 956		
76810000 Intérêts des comptes financiers	4 614	5 182		
76820000 Intérêts des comptes livrets exonérés	2 056	2 775		
Reprises sur provisions et dépréciations				
Différences positives de change				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	6 670	7 956		
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	6 670	7 956		
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	12 935	31 011		
Produits exceptionnels				
77700000 Q-p subv. invest. au result. exerc		6 168		
Total des produits exceptionnels (V)		6 168		
Charges exceptionnelles				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		6 168		
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 108	1 244		
69500000 Impôts sur les livrets	1 108	1 244		
Total des produits (I + III + V)	2 162 043	2 074 201		
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 150 216	2 038 265		
EXCEDENT OU DEFICIT	11 827	35 935		
Evaluation des contributions volontaires en nature				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolat				
Total				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
<i>Charges des contributions volontaires en nature</i>				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations en nature				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice social clos le 31/12/2025 d'une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait aussi une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 275 167,92 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 11 826,75 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/03/2026 par les dirigeants de l'association.

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

Jeunesse Inter Services est une association loi 1901. Elle est localisée à La Crau entre Toulon et Hyères (Var). Elle a été créée en 1994 pour répondre aux besoins des jeunes et des parents et elle a pour but :- D'informer et d'aider les jeunes dans tous les domaines qui les concernent dans leur vie quotidienne. D'organiser des séjours, des accueils de loisirs sans hébergement et des activités d'accueil pour les jeunes dans les temps péri et extra scolaires. D'organiser et d'animer une structure pour les jeunes permettant l'accueil et le développement d'activités socio-culturelles et de loisirs. Ainsi, l'association intervient sur les temps péri et extra scolaires tout au long de l'année. Le JIS a répondu à un appel d'offre courant l'année 2022. La commission SSIEG "Enfance-jeunesse" a confié au JIS la gestion des activités périscolaires et extrascolaires de la ville pour une durée de 4 ans. La convention de mandatement qui devait se terminer le 31 août 2026 a été prolongée de quatre mois pour se terminer le 31 Décembre 2026 par un avenant en date du 19 Mai 2025. Cette prolongation entraîne une modification de la périodicité de la future convention de mandatement qui sera fixée à l'année civile, soit du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

L'objectif essentiel est la satisfaction des enfants/jeunes accueillis et par conséquent de leur famille. Pour l'atteindre, les activités proposées seront adaptées aux enfants/jeunes en fonction de leurs âges, de leurs capacités et aussi de leurs envies.

Afin que l'enfant/jeune puisse vivre pleinement ses temps d'accueil au sein de notre structure, nous nous sommes fixé un certain nombre d'objectifs à atteindre :- Permettre aux enfants et aux jeunes de se réaliser, de construire une vie dynamique et enrichissante. Respecter les rythmes de vie des enfants/jeunes, en leur laissant le choix de gérer leur temps, et apprendre ainsi à être plus autonome et responsable. Permettre à l'enfant/jeune de communiquer, s'exprimer, de partager, de s'épanouir par le biais des activités tout en lui garantissant sa sécurité matérielle et morale. Promouvoir l'accès à la culture, au sport et développer l'apprentissage de la vie sociale en apprenant à partager, à respecter certaines règles en collectivité ; notamment par l'organisation de séjours courts et séjours de vacances. Initier à la créativité et développer toutes formes d'expression, individuelles ou collectives. - Découvrir l'environnement, naturel, culturel, virtuel. Sensibiliser les enfants au développement durable par le biais d'activités respectueuses de l'environnement.

Sensibiliser les enfants/jeunes à la citoyenneté - Défendre ses droits, remplir ses devoirs. Le citoyen est une personne qui participe en toute connaissance, conscience et responsabilité à la vie de la cité. Le citoyen est une personne consciente et responsable. Habituer les plus jeunes à avoir une activité pendant leurs temps libres afin d'éviter le désœuvrement et la petite délinquance qui peut en découler.

- Favoriser l'implication des jeunes à la prise d'initiative et à la prise de responsabilité de leurs projets.

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment la présentation du compte de résultat, la définition du résultat exceptionnel et supprime la technique des transferts de charge.

Le résultat exceptionnel comprend exclusivement les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel au sens de l'article 513-5 du plan comptable général.

Les opérations ne répondant pas à cette définition sont désormais comptabilisées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, selon leur nature.

La technique des transferts de charges a été supprimée. Les opérations concernées sont comptabilisées selon leur nature économique, les remboursements et compensations de charge sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

Les refacturations de charges sont comptabilisées en produits d'exploitation.

Les indemnités d'assurance sont comptabilisées dans les comptes de produits prévus à cet effet.

Cette modification des règles comptables s'analyse comme un changement de méthode et affecte la comparabilité de certains postes du compte de résultat avec ceux de l'exercice précédent, sans impact sur le résultat net de l'exercice.

Les comptes concernés sont les suivants:

Libellé antérieur	Nouveau libellé
468700 Produits à recevoir	467200
747000 Subv TPM	741500
777000 QP subv inv en produits	747100
791100 Rbt formation	758200
791200 Transfert charges personnel	64900002
791300 Transfert autres charges	crédit du compte de charge concerné

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 230 816 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 310			17 310
Immobilisations corporelles	195 174	6 327		201 501
Immobilisations financières	11 682	323		12 005
TOTAL	224 166	6 650		230 816

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 185 862 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 101	2 490		12 591
Immobilisations corporelles	161 215	12 056		173 271
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	171 316	14 546		185 862

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	17 310	12 591	4 719	Non amortiss.
Install. tech. mat. outil. indus.	30 555	29 865	691	de 1 à 10 ans
Matériel pédagogique	16 014	16 014	0	Non amortiss.
Install. gene. agenc. aménag. div	8 683	8 683	0	de 3 à 5 ans
Matériel de transport	22 712	22 712	0	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	54 247	36 698	17 549	de 1 à 5 ans
Petit matériel subventionné	423	423	0	3 ans
Mobilier	68 866	58 876	9 991	Non amortiss.
TOTAL	218 811	185 862	32 949	

3.2 - Etat des créances = 1 014 501 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 014 501	1 014 501	
TOTAL	1 014 501	1 014 501	

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 697 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	697
Disponibilités	
TOTAL	697

3.4 - Charges constatées d'avance = 3 154 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3.5 - Informations complémentaires sur le bilan actif

Le tableau des dotations aux amortissements fait apparaître un mouvement de 14546 euros qui est composé de la dotation annuelle de 14304 euros et d'une régularisation de calcul de 242 euros portée comptablement au débit du compte 658000

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Provisions = 228 646 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	204 089	26 197	1 640		228 646
TOTAL	204 089	26 197	1 640		228 646

4.2 - Etat des dettes = 1 531 619 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	259 799	259 799		
Dettes fiscales & sociales	82 033	82 033		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	21 335	21 335		
Produits constatés d'avance	1 168 452	1 168 452		
TOTAL	1 531 619	1 531 619		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 325 187 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	259 799
Dettes fiscales & sociales	65 388
Autres dettes	
TOTAL	325 187

4.4 - Produits constatés d'avance = 1 168 452 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 044 551 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 044 551	100,00 %
TOTAL	1 044 551	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 1 108 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	6 264		6 264
Résultat financier	6 670	1 108	5 562
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	12 935	1 108	11 827

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Les ressources et subventions de fonctionnement affectées se décomposent de la manière suivante :

Ressources	Montant accordé
PRESTATIONS	
Prestations services CAF	408 064

CONCOURS PUBLICS	
Mairie de la Crau (SSIEG)	982 822

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	
FONJEP	7107
Aides Emplois	18146
TPM	10000
TOTAL	35253

Les ressources provenant de la générosité se décomposent de la manière suivante :

Ressources	Montant accordé	Montant utilisé en cours d'exercice
Dons et collectes	1606	1606

Détail des fonds propres :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Réserve de trésorerie	327 142	20 000		347 142
Reports à nouveau	128 016	15 935		143 951
TOTAL	455 158	35 935		491 093

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Rémunérations versées aux 3 plus hauts cadres dirigeants selon la loi 2006/586 du 23/05/2006 (article 20)

Les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants ainsi que leurs avantages en nature.

Le montant total des salaires annuels bruts versés en 2025 aux 3 cadres les mieux rémunérés s'élève à 142 680 euros.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 348
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	6 348

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 697 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	697
Personnels produits a recevoir(42870000)	697
TOTAL	697

8.2 - Charges constatées d'avance = 3 154 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	3 154
TOTAL	3 154

8.3 - Charges à payer = 325 187 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	259 799
Fournisseurs(40810000)	259 799
Dettes fiscales et sociales :	65 388
Dettes provisio. pour congés à payer(42820000)	46 249
Charges sociales sur congés à payer(43820000)	19 138
TOTAL	325 187

8.4 - Produits constatés d'avance = 1 168 452 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	1 168 452
TOTAL	1 168 452

**Association
JEUNESSE INTER SERVICES**

Espace Pluriel
Boulevard de la République
83260 LA CRAU

**RAPPORTS ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

GROUPE FGC - Villa La Baume - 64 chemin de La Baume - 83200 TOULON
04 94 18 54 00 - infos@fgc.fr - www.fgc.fr

Association
JEUNESSE INTER SERVICES

Espace Pluriel
Boulevard de la République
83260 LA CRAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

GROUPE FGC - Villa La Baume - 64 chemin de La Baume - 83200 TOULON
04 94 18 54 00 - infos@fgc.fr - www.fgc.fr

JEUNESSE INTER SERVICES

Espace Pluriel
Boulevard de la République
83260 LA CRAU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 juin 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association JEUNESSE INTER SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Plus particulièrement pour les subventions, nous nous sommes attachés à vérifier la consommation de l'assiette de dépenses, leur rattachement à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 23 mars 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Toulon, le 24 mars 2026

Eric DUBEC
Commissaire aux Comptes
Associé SAS Groupe FGC

Annexés au présent rapport :
Comptes annuels de l'exercice



JIS

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	17 310	12 591	4 719	0,21	7 209	0,37
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	201 501	173 271	28 230	1,24	33 960	1,74
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés	12 005		12 005	0,53	11 682	0,60
. Prêts						
. Autres immobilisations financières						
TOTAL (II)	230 816	185 862	44 954	1,98	52 851	2,71
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	1 872		1 872	0,08	2 717	0,14
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés					992	0,05
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances	1 011 348		1 011 348	44,45	832 267	42,70
Charges constatées d'avance	3 154		3 154	0,14	2 476	0,13
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 213 841		1 213 841	53,35	1 057 622	54,27
TOTAL (III)	2 230 214		2 230 214	98,02	1 896 074	97,29
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 461 030	185 862	2 275 168	100,00	1 948 924	100,00

SAS GEXACC

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

JIS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles	347 142	15,26	327 142	16,79
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	143 951	6,33	128 016	6,57
Excédent ou déficit de l'exercice	11 827	0,52	35 935	1,84
Situation nette (sous total)	502 919	22,10	491 092	25,20
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	11 983	0,53	17 146	0,88
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	514 902	22,63	508 238	26,08
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	228 646	10,05	204 089	10,47
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	228 646	10,05	204 089	10,47
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 799	11,42	211 211	12,38
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	82 033	3,61	80 937	4,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	21 335	0,94	33 341	1,71
Produits constatés d'avance	1 168 452	61,36	881 075	46,21
TOTAL (IV)	1 531 619	67,32	1 236 597	63,45
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 275 168	100,00	1 948 924	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

SAS GEXACC

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

JIS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations	60 622	2,80	57 835	2,79	2 787	4,82
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	1 044 551	48,31	980 364	47,26	64 187	6,55
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	1 023 238	47,33	960 869	46,32	62 369	6,49
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	1 606	0,07	951	0,05	655	68,87
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions	1 640	0,08	50 606	2,44	-48 966	-96,75
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles			812	0,04	-812	100,00
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	23 716	1,10	8 639	0,42	15 077	174,52
Total des produits d'exploitation (I)	2 155 373	99,69	2 060 076	99,32	95 297	4,63
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	650 448	30,08	591 761	28,53	58 687	9,92
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	71 538	3,31	87 623	4,22	-16 085	-18,35
Salaires et traitements	1 101 862	50,96	1 057 564	50,99	44 298	4,19
Cotisations sociales	284 395	13,15	259 376	12,50	25 019	9,65
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 304	0,66	16 311	0,79	-2 007	-12,29
Dotations aux provisions	26 197	1,21	23 643	1,14	2 554	10,80
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	364	0,02	742	0,04	-378	-50,93
Total des charges d'exploitation (II)	2 149 108	99,40	2 037 021	98,21	112 087	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	6 264	0,29	23 055	1,11	-16 791	-72,82
PRODUITS FINANCIERS:						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	6 670	0,31	7 956	0,38	-1 286	-16,16
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (III)	6 670	0,31	7 956	0,38	-1 286	-16,16
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						

SAS GEXACC

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

JIS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	6 670	0,31	7 956	0,38	-1 286	-16,15
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	12 935	0,60	31 011	1,50	-18 076	-58,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)			6 168	0,30	-6 168	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)						
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			6 168	0,30	-6 168	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 108	0,05	1 244	0,06	-136	-10,92
Total des produits (I + III + V)	2 162 043	100,00	2 074 201	100,00	87 842	4,23
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 150 216	99,45	2 038 265	98,27	111 951	5,49
EXCEDENT OU DEFICIT	11 827	0,55	35 935	1,73	-24 108	-67,08
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

SAS GEXACC

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

JIS**ANNEXE**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice social clos le 31/12/2025 d'une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait aussi une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 275 167,92 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 11 826,75 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/03/2026 par les dirigeants de l'association.

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

Jeunesse Inter Services est une association loi 1901. Elle est localisée à La Crau entre Toulon et Hyères (Var). Elle a été créée en 1994 pour répondre aux besoins des jeunes et des parents et elle a pour but :- D'informer et d'aider les jeunes dans tous les domaines qui les concernent dans leur vie quotidienne. D'organiser des séjours, des accueils de loisirs sans hébergement et des activités d'accueil pour les jeunes dans les temps péri et extra scolaires. D'organiser et d'animer une structure pour les jeunes permettant l'accueil et le développement d'activités socio-culturelles et de loisirs. Ainsi, l'association intervient sur les temps péri et extra scolaires tout au long de l'année. Le JIS a répondu à un appel d'offre courant l'année 2022. La commission SSIEG "Enfance-jeunesse" a confié au JIS la gestion des activités périscolaires et extrascolaires de la ville pour une durée de 4 ans. La convention de mandatement qui devait se terminer le 31 août 2026 a été prolongée de quatre mois pour se terminer le 31 Décembre 2026 par un avenant en date du 19 Mai 2025. Cette prolongation entraîne une modification de la périodicité de la future convention de mandatement qui sera fixée à l'année civile, soit du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

L'objectif essentiel est la satisfaction des enfants/jeunes accueillis et par conséquent de leur famille. Pour l'atteindre, les activités proposées seront adaptées aux enfants/jeunes en fonction de leurs âges, de leurs capacités et aussi de leurs envies.

Afin que l'enfant/jeune puisse vivre pleinement ses temps d'accueil au sein de notre structure, nous nous sommes fixé un certain nombre d'objectifs à atteindre :- Permettre aux enfants et aux jeunes de se réaliser, de construire une vie dynamique et enrichissante Respecter les rythmes de vie des enfants/jeunes, en leur laissant le choix de gérer leur temps, et apprendre ainsi à être plus autonome et responsable Permettre à l'enfant/jeune de communiquer, s'exprimer, de partager, de s'épanouir par le biais des activités tout en lui garantissant sa sécurité matérielle et morale Promouvoir l'accès à la culture, au sport et développer l'apprentissage de la vie sociale en apprenant à partager, à respecter certaines règles en collectivité ; notamment par l'organisation de séjours courts et séjours de vacances Initier à la créativité et développer toutes formes d'expression, individuelles ou collectives. - Découvrir l'environnement, naturel, culturel, virtuel Sensibiliser les enfants au développement durable par le biais d'activités respectueuses de l'environnement

Sensibiliser les enfants/jeunes à la citoyenneté ~ Défendre ses droits, remplir ses devoirs. Le citoyen est une personne qui participe en toute connaissance, conscience et responsabilité à la vie de la cité. Le citoyen est une personne consciente et responsable Habituer les plus jeunes à avoir une activité pendant leurs temps libres afin d'éviter le désœuvrement et la petite délinquance qui peut en découler.

- Favoriser l'implication des jeunes à la prise d'initiative et à la prise de responsabilité de leurs projets.

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment la présentation du compte de résultat, la définition du résultat exceptionnel et supprime la technique des transferts de charge.

Le résultat exceptionnel comprend exclusivement les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel au sens de l'article 513-5 du plan comptable général.

Les opérations ne répondant pas à cette définition sont désormais comptabilisées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, selon leur nature.

La technique des transferts de charges a été supprimée. Les opérations concernées sont comptabilisées selon leur nature économique, les remboursements et compensations de charge sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

Les refacturations de charges sont comptabilisées en produits d'exploitation.

Les indemnités d'assurance sont comptabilisées dans les comptes de produits prévus à cet effet.

Cette modification des règles comptables s'analyse comme un changement de méthode et affecte la comparabilité de certains postes du compte de résultat avec ceux de l'exercice précédent, sans impact sur le résultat net de l'exercice.

Les comptes concernés sont les suivants:

Libellé antérieur	Nouveau libellé
468700 Produits à recevoir	467200
747000 Subv TPM	741500
777000 QP subv inv en produits	747100
791100 Rbt formation	758200
791200 Transfert charges personnel	64900002
791300 Transfert autres charges	crédit du compte de charge concerné

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SAS GROUPE FGC
 64 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tél : 04 94 18 54 00
 Siret : 739 500 700 00078
 TVA Intracom : FR77739500700

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 230 816 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 310			17 310
Immobilisations corporelles	195 174	6 327		201 501
Immobilisations financières	11 682	323		12 005
TOTAL	224 166	6 650		230 816

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 185 862 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 101	2 490		12 591
Immobilisations corporelles	161 215	12 056		173 271
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	171 316	14 546		185 862

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	17 310	12 591	4 719	Non amortiss.
Install. tech. mat. outill. indus.	30 555	29 865	691	de 1 à 10 ans
Matériel pédagogique	16 014	16 014	0	Non amortiss.
Install. gene. agenc. amenag. div	8 683	8 683	0	de 3 à 5 ans
Matériel de transport	22 712	22 712	0	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	54 247	36 698	17 549	de 1 à 5 ans
Petit matériel subventionné	423	423	0	3 ans
Mobilier	68 866	58 876	9 991	Non amortiss.
TOTAL	218 811	185 862	32 949	

3.2 - Etat des créances = 1 014 501 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 014 501	1 014 501	
TOTAL	1 014 501	1 014 501	

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 697 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	697
Disponibilités	
TOTAL	697

3.4 - Charges constatées d'avance = 3 154 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3.5 - Informations complémentaires sur le bilan actif

Le tableau des dotations aux amortissements fait apparaître un mouvement de 14546 euros qui est composé de la dotation annuelle de 14304 euros et d'une régularisation de calcul de 242 euros portée comptablement au débit du compte 658000

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Provisions = 228 646 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	204 089	26 197	1 640		228 646
TOTAL	204 089	26 197	1 640		228 646

4.2 - Etat des dettes = 1 531 619 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	259 799	259 799		
Dettes fiscales & sociales	82 033	82 033		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	21 335	21 335		
Produits constatés d'avance	1 168 452	1 168 452		
TOTAL	1 531 619	1 531 619		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 325 187 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	259 799
Dettes fiscales & sociales	65 388
Autres dettes	
TOTAL	325 187

4.4 - Produits constatés d'avance = 1 168 452 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

JIS**ANNEXE**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 044 551 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 044 551	100,00 %
TOTAL	1 044 551	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 1 108 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	6 264		6 264
Résultat financier	6 670	1 108	5 562
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	12 935	1 108	11 827

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

JIS

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Les ressources et subventions de fonctionnement affectées se décomposent de la manière suivante :

Ressources	Montant accordé
PRESTATIONS	
Prestations services CAF	408 064

CONCOURS PUBLICS	
Mairie de la Crau (SSIEG)	982 822

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

FONJEP	7107
Aides Emplois	18146
TPM	10000
TOTAL	35253

Les ressources provenant de la générosité se décomposent de la manière suivante :

Ressources	Montant accordé	Montant utilisé en cours d'exercice
Dons et collectes	1606	1606

Détail des fonds propres :

	A l'ouverture	i Augmentation	Diminution	A la clôture
Réserve de trésorerie	327 142	20 000		347 142
Reports à nouveau	128 016	15 935		143 951
TOTAL	455 158	35 935		491 093

SAS GROUPE FGC
 64 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tél : 04 94 18 54 00
 Siret : 739 500 700 00078
 TVA Intracom : FR77739500700

JIS**ANNEXE**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Rémunérations versées aux 3 plus hauts cadres dirigeants selon la loi 2006/586 du 23/05/2006 (article 20)

Les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants ainsi que leurs avantages en nature.

Le montant total des salaires annuels bruts versés en 2025 aux 3 cadres les mieux rémunérés s'élève à 142 680 euros.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 348
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	6 348

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

JIS**ANNEXE**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 697 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	697
Personnels produits a recevoir(42870000)	697
TOTAL	697

8.2 - Charges constatées d'avance = 3 154 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	3 154
TOTAL	3 154

8.3 - Charges à payer = 325 187 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	259 799
Fournisseurs(40810000)	259 799
Dettes fiscales et sociales :	65 388
Dettes provisio. pour congés à payer(42820000)	46 249
Charges sociales sur congés à payer(43820000)	19 138
TOTAL	325 187

8.4 - Produits constatés d'avance = 1 168 452 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	1 168 452
TOTAL	1 168 452

SAS GROUPE FGC
 64 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tél : 04 94 18 54 00
 Siret : 739 500 700 00078
 TVA Intracom : FR77739500700

**Association
JEUNESSE INTER SERVICES**

Espace Pluriel
Boulevard de la République
83260 LA CRAU

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée Générale des comptes
Clos le 31 décembre 2025**

GROUPE FGC - Villa La Baume - 64 chemin de La Baume - 83200 TOULON
04 94 18 54 00 - infos@fgc.fr - www.fgc.fr

JEUNESSE INTER SERVICES

Espace Pluriel
Boulevard de la République
83260 LA CRAU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée Générale d'approbation des comptes
Exercice clos le 31 décembre 2025**

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions, en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 dudit code qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

VILLE DE LA CRAU :

➤ *Convention Cadre de Mandatement du Service Social d'Intérêt Economique Général (SSIEG) :*

- Par délibération n°2021/081/4 du 19 octobre 2021, le conseil municipal de La Crau a confié à l'association Jeunesse Inter Services la gestion (organisationnelle, financière et administrative) des activités périscolaires et extrascolaires à compter du 01/09/2022 jusqu'au 31/08/2026.
- Cette convention prévoit la compensation des coûts liés à cette mission, pour un montant de 982 822 € au titre de l'exercice 2025.

Elle inclut également la mise à disposition de locaux et de personnel, pour un montant de 235 383 € au titre de l'exercice 2025.

A Toulon, le 24 mars 2026

Eric DUBEC

Commissaire aux Comptes
Associé SAS Groupe FGC

